

Délégation du Canada à la Conférence sur le droit de la mer

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, assisté de M. Ron Basford, ministre du Revenu national, de Mme Jeanne Sauvé, ministre de l'Environnement, et de M. Roméo LeBlanc, ministre d'État (Pêcheries), dirigent la délégation du Canada à la troisième session de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer qui se déroule à Genève du 17 mars au 10 mai 1975. M. J.A. Beesley, c.r., ambassadeur du Canada en Autriche, est chef adjoint de la délégation.

En plus des fonctionnaires des ministères fédéraux concernés, la délégation comporte des députés de la Chambre des communes, des fonctionnaires provinciaux, des représentants des industries du pétrole, des mines, de la pêche et du transport maritime ainsi que des membres de syndicats de pêcheurs.

À Genève, la Conférence reprendra les travaux commencés à Caracas, au cours de l'été 1974, dans le but d'en arriver à un accord global sur le droit de la mer. À la session précédente, il était déjà évident que les éléments essentiels du futur traité seraient la notion du patrimoine commun de l'humanité s'appliquant à la zone internationale des fonds marins et la notion de la zone économique de 200 milles en vertu de laquelle les États côtiers

jouiraient de droits étendus sur les ressources biologiques et minérales et pour la protection du milieu marin. Le Canada favorise pleinement l'adoption de ces deux concepts. Parmi les questions qui retiendront plus particulièrement l'attention de la délégation du Canada à Genève, l'on compte celles concernant la préservation des droits des États côtiers sur toute leur marge continentale, la gestion des stocks de saumon par l'État d'origine et l'élaboration de dispositions efficaces pour la protection du milieu marin.

Aide au Ghana

Un prêt de \$6 millions de l'ACDI permettra au Ghana d'acheter au Canada du matériel pour l'entretien des routes, soit des gratteurs, des rouleaux-compresseurs et divers types de camions. Une subvention de \$500,000 servira aussi à envoyer une équipe de spécialistes du transport pour planifier, mettre sur pied un système d'entretien des routes et former du personnel. La Banque mondiale a de plus accepté de financer un programme de trois ans pour la réparation des routes du pays.

En plus, l'ACDI a accordé au Ghana \$9.6 millions en prêts et subventions pour l'amélioration du système d'adduction d'eau de la région métropolitaine d'Accra-Tema et la campagne environnante.

Le programme permettra d'améliorer

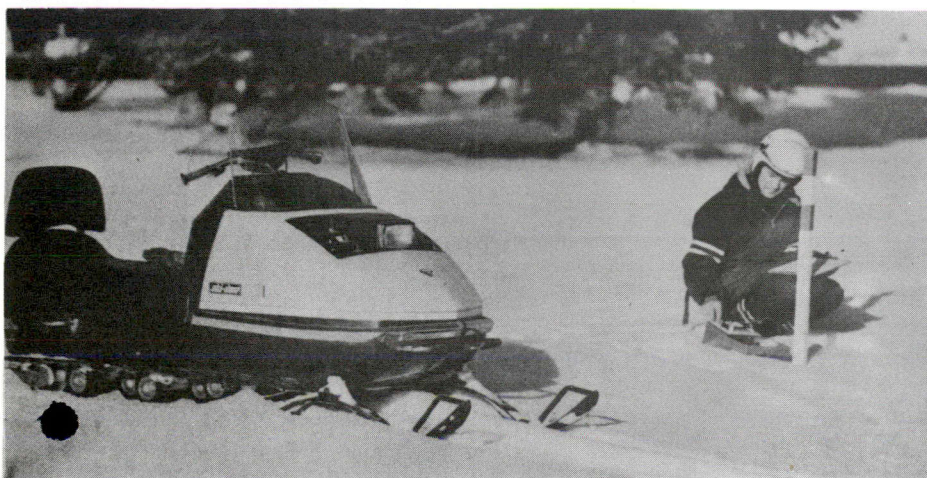
les conditions sanitaires pour les résidents d'Accra, la capitale, et de Tema, le port et centre industriel le plus important du Ghana. Le projet, qui sera terminé en 1980, coûtera un total de \$47 millions. Les autres fonds seront fournis par l'Association internationale de développement, la Banque africaine de développement, et le Ghana.

Les fonds canadiens serviront à l'achat de pompes et d'autre équipement pour l'usine de traitement des eaux, les services d'ingénierie, et la formation de Ghanéens.

Visite du secrétaire d'État aux Affaires extérieures aux États-Unis

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen s'est rendu à New York et à Boston à titre de conférencier invité, du 18 au 21 mars. M. MacEachen est arrivé à New York dans la soirée du 17 et a prononcé une allocution devant les membres du Centre des relations inter-américaines (*Centre for Inter-American Relations*) le 19 mars. À Boston, M. MacEachen a pris la parole devant les membres de la Chambre de commerce de la Nouvelle-Angleterre (*New England Trade Centre*) et du Conseil des affaires internationales (*World Affairs Council*), le 20 mars. Il a eu également des entretiens avec des représentants des universités, de la presse et du monde des affaires dans chacune de ces villes. M. MacEachen est rentré à Ottawa le 21 mars.

Les motoneiges et la pollution



Plusieurs s'inquiètent des dommages que la motoneige pourrait causer à la flore et à la faune. Des spécialistes de

la Station de recherches de Lennoxville essayent depuis quelques années de déterminer ses effets sur nos cultures.

Conseil mondial de l'alimentation

Un Conseil mondial de l'alimentation, dont le Canada fait partie, a été créé par l'Assemblée générale des Nations Unies, suite aux recommandations de la Conférence de Rome sur l'alimentation. Le Conseil est composé de représentants ministériels ou plénipotentiaires de 36 pays choisis selon la représentation géographique: neuf de l'Afrique, huit de l'Asie, sept de l'Amérique latine, huit de l'Europe de l'Ouest et d'autres pays développés, quatre du bloc soviétique.

Le but du Conseil est de coordonner les activités nationales et internationales dans le domaine de l'alimentation: production, nutrition, sécurité alimentaire, commerce et aide alimentaire.